



**Wüst Maurus**  
**Chemin du Vieux Pressoir 4**  
**1295 Tannay**  
**022 776 35 20**

**PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU TCMT**  
**MERCREDI 9 MARS 2022 A 20 :00**

**Cafétéria de l'école du Sorbier à Mies**

**Procès verbal**

1. Adoption de l'ordre du jour

Hossein énonce l'ordre du jour, personne ne soulève d'objection.

2. Désignation d'un scrutateur

Nicolas Bravard.

3. Appel des présences

Il y a 14 présents yc le Comité, les personnes signent le registre de présence.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 juin 2021

OK

5. Rapports d'activités :

a) du Président (Hossein Fadaei)

Explique le contexte général et les intentions de développement du club.

b) des Professeurs (Kevin Portmann et Natasha Strähle)

- Cours
- Stages
- Kids Cup

Kevin expose que les les professeurs Natacha et Kevin ont eu respectivement 20 et 62 élèves enfants et quelques adultes.

LE TCMT soutient le sport handicap, en particulier Hopegiver.

Dans 2 ans il n'y aura plus de halle au Rojalet, les professeurs soutiennent notamment l'établissement d'une bulle pour jouer en hiver.

c) du Trésorier (Maurus Wust)

Tous les présents reçoivent une copie de comptes qui sont commentés oralement par Maurus.

Maurus répond à la question de l'augmentation des charges salariales. Elle est liée au prix horaire de 80 CHF/h pour les professions alors que le précédent professeur était payé CHF 50/h. Par ailleurs, un professeur absent génère encore une charge de salaire, un remboursement pourra intervenir sous certaines conditions.

Il y a CHF 155'000 pour faire des investissements dans les infrastructures (paddle en premier lieu et éventuellement bulle).

d) Des Vérificateurs des comptes (Walter Hauser, Hugo Studer)

Les contrôles des vérificateurs des comptes (total 193'000 CHF avec 15'000 attribués à la réserve de rénovation des terrains) ne révèlent aucun problème et font état de la parfaite diligence de Maurus. Les vérificateurs recommandent l'approbation des comptes et la décharge à Maurus.

6. Approbation des rapports 2021 et décharge au comité

L'approbation et la décharge est donnée.

7. Approbation du Budget 2022

Guy remarque qu'il manque le Paddle. Maurus indique que s'agissant d'un investissement cela n'est pas dans le budget. Pas d'autre question, le budget est approuvé.

8. Proposition et perspectives :

a. Le projet du réaménagement du Sorbier et du Paddle (Guy Dériaz)

Le TCMT va financer ½ prix paddle ; la commune a approuvé financement de l'autre ½.

Le TCMT aura ainsi 4 court tennis normaux et 1 cours de paddle.

Un paddle de standard élevé avec installation coûte environ 50'000 CHF. Un double paddle pourrait être réalisé pour CHF 61'000.-. Il sera décidé en fonction de la qualité des offres et également du terrain disponible. Nicolas aidera Guy pour proposer la meilleure offre.

Le paddle devrait être disponible dès juin-juillet 2022. Il sera géré selon les mêmes modalités que les court de tennis normaux. L'abonnement de tennis annuel permettra de jouer également au paddle.

b. Le projet de la Bulle de Tennis (Xavier Fanichet)

Xavier propose de couvrir les 2 terrains en dur par une bulle pour permettre de jouer pendant la période hivernal (début novembre- fin mars). La solution Rojalet ne sera en effet plus disponible dès 2023/24 pour les cours des juniors.

Un premier sondage avait démontré un intérêt des membres.

Xavier expose l'intérêt du projet pour la commune de Mies.

Les 5 fabricants européen de bulle ont été contactés et les aspects environnementaux, chauffage pellets, qualité, éclairage, livraison/installation/démontage, sécurité etc. analysée.

La meilleure offre serait HP Gasser (fabriquant Suisse très présent dans la région).

Une mise à l'enquête sera nécessaire.

Le cout serait le suivant :

- Une dalle et fondation – CHF 110'000
- Bulle CHF 600'000
- Frais de fonctionnement CHF 50'000 par an (chauffage, montage/démontage, etc.)

Ce budget important nécessiterait un emprunt à faire par l'intermédiaire de la Commune de Mies.

Les abonnements d'été ne doivent pas financier un déficit de l'offre d'hiver. Le budget d'hiver doit être supporté par des paiements supplémentaires de membres et d'éventuelles subvention (fonds du sport/commune).

Un sondage qui proposait un abonnement contre paiement d'une heure fixe n'a pas suscité d'enthousiasme suffisant des membres.

Un nouvel abonnement proposant un accès illimité sera étudié. Mais des mesures devront éviter le blocage des courts. Il faudra également proposer la bulle contre paiement aux non-membres.

En l'état, il est difficile de juger de l'intérêt des membres/de tiers et surtout de la volonté des personnes concernées de payer un montant suffisant (environ CHF 700) ou d'accepter certaines contraintes organisationnelles pour que la bulle soit auto-financée. Un deuxième sondage sera effectué.

M. Moses soulève le point que même si toutes les heures utiles sont louées les revenus peineront à couvrir les coûts annuels de CHF 50'000.-. M. Mooses suggère de demander des inscriptions provisoires pour les abonnements pour s'assurer d'un réel engagement des membres à prendre les abonnements.

Maurus dit qu'il faut au moins 80 personnes prêtes à payer un abonnement de CHF 700.- supplémentaire.

Si on abaisse les couts de l'abonnement à 300 CHF, il faut 256 abonnés ; à 400 CHF, il faut 192 abonnés.

Il y a également un problème de compétitivité : il est difficile de pratiquer des prix hauts car d'autres communes offrent des abonnements autour de CHF 700 et s'appuient sur des subventions d'autres communes.

Un membre suggère de surdimensionner la chaufferie du restaurant pour remplacer la soufflerie qui coûte cher (CHF 40'000).

Guy indique que la Municipalité a une bonne impression d'ensemble du Comité et de ses projets pour le club mais il faut une volonté clairement exprimée des membres (3<sup>ème</sup> sondage à faire). La Municipalité pourra sans problème offrir un prêt à des conditions très favorable. Elle pourrait éventuellement envisager une subvention si le club peut démontrer qu'il est proche de l'autosuffisance et que les membres montrent un clair enthousiasme. L'argument de la relève junior et de la clôture du Rojalet est également important.

La timeline permettrait d'avoir une bulle au plus tôt en novembre 2022.

#### c. Le site web et les communications du club (Hossein Fadaei)

Hossein invite les membres à regarder le site internet du club.

#### 9. Elections des vérificateurs aux comptes

Les mandats sont renouvelés.

#### 10. Les propositions individuelles des membres de l'assemblée

M. Moser recommande de tout de suite construire 2 paddle pour bénéficier des économies d'échelles. Le critère est celui de la place/terrain disponible.

#### 11. Divers

Cedric mentionne l'importance d'avoir des doubles des clés de projecteurs. Il y aura 4 clés.

Cedric mentionne que l'entretien des terrains s'est dégradé (manque de sable). Kevin expose qu'il met 4X du sable pendant la saison d'été jusqu'en septembre mais que le membres devraient se

souvenir de passer le râteau. Hossein promet d'adresser ce point.

Cedric souhaite que le club organise également plus d'évènements pour les adultes (p.ex. tournois).

Le PV de l'AG de l'année passée et approuvé.

TCMT Tennis Club Mies-Tannay

Ainsi fait à Mies le 9 mars 2022

Le Président

Le secrétaire

Hossein Fadaei

David Violi